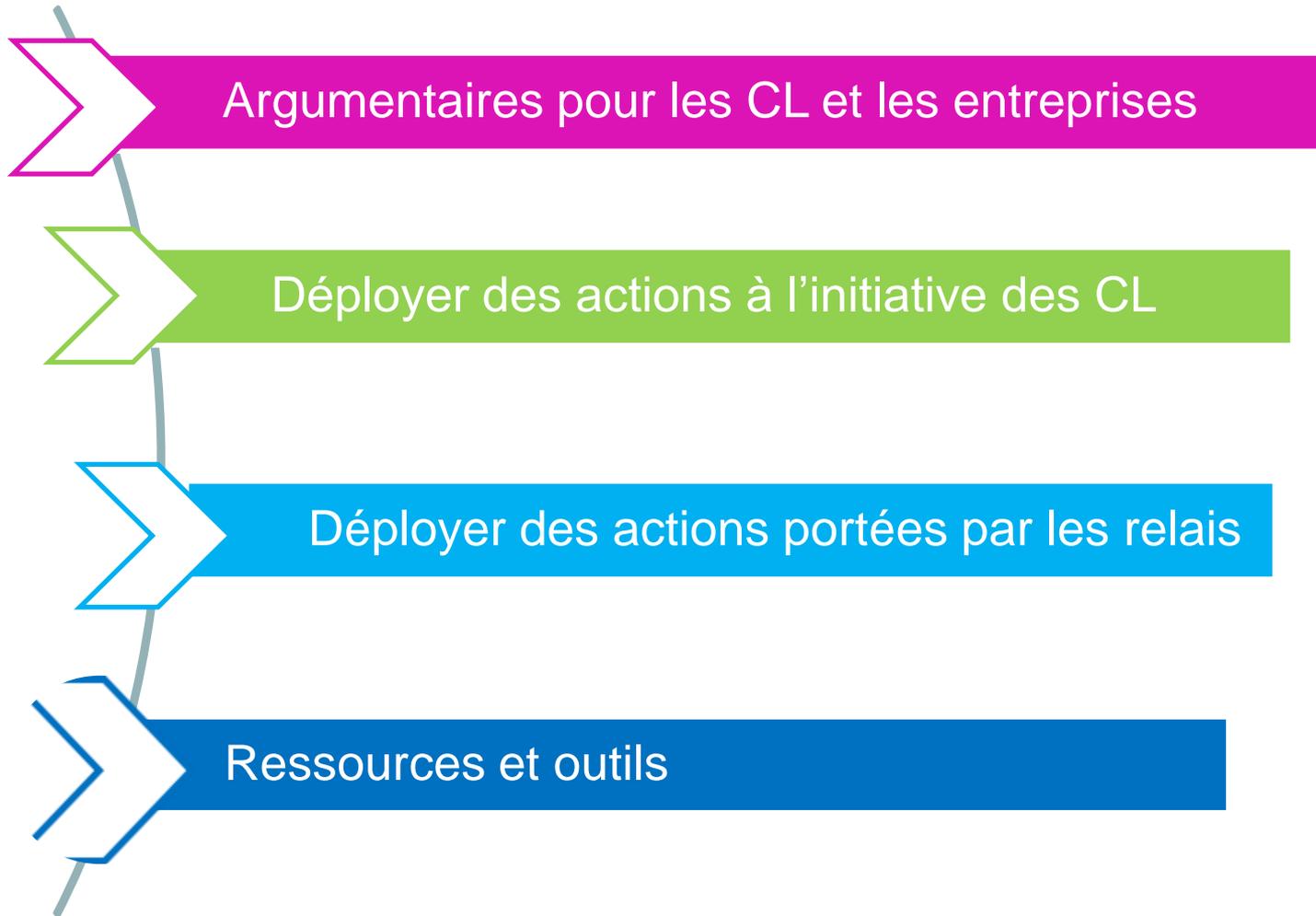


# Mobiliser les entreprises dans les territoires



---

Virginie ROCHETEAU – SAT  
Energy Cities – Décembre 2013



## Quel intérêt pour les (micro-)entreprises ?

### *BENEFICE INDIVIDUEL*

- Anticiper et préserver sa compétitivité
- Renforcer son appartenance au territoire

### *BENEFICIER DU COLLECTIF*

- Anticiper les conséquences du CC sur sa propre activité
- Anticiper/peser sur les évolutions (aménagement, transport, énergie ...)
- Bénéficiaire de la communication de la collectivité

## Facteurs de réussite

- Mobiliser les différents niveaux hiérarchiques dont élus
- Identifier les acteurs internes et externes légitimes ET définir rôle de chacun
- Favoriser les transversalités internes
- Faire monter en compétence les conseillers consulaires et COT
- Contractualiser autour d'un projet concret :
  - Rôle et engagements de chaque partenaire
  - Définir l'échelle de territoire
  - Projet / thématique : pas de préférence pour le portage du projet !

## Déclinaison de l'argumentaire par typologie d'entreprises

- Entreprises engagées / leaders : EXEMPLARITE
  - Image
  - Partager ses connaissances, Créer du lien
- Entreprises à mobiliser : COMPETITIVITE, EMPLOI, PERENNITE
  - Anticipation pour gain individuel
  - Communication gratuite de la CL
  - Ce que l'entreprise fait, profite aussi au territoire
  - Image de l'entreprise comme employeur local, responsable
- Entreprises de l'offre : ACTIVES
  - Sensibiliser
  - Faire connaître l'offre

## Deux catégories d'actions vers les entreprises :

✓ *Des actions portées par les collectivités*

✓ *Des actions portées par les relais Entreprises*

### *Offre de services adaptée aux entreprises*

- **Transport de salariés** : aires de covoiturage, voies cyclables, parking à vélos, auto-partage, nouvelles dessertes de ZA par bus/tram ...
- **Transport de marchandises** :
  - Promotion charte CO<sub>2</sub>
  - Limitation accès aux centres villes : La Rochelle / Strasbourg
  - Accompagnement au déploiement de plate-formes logistiques en amont des villes
- **Eau / assainissement** :
  - Baisse facture si réduction de la pollution des effluents
- **Déchèteries professionnelles** : guide de recommandations aux collectivités

### *Mobiliser les entreprises dans des actions spécifiques*

- CEP entreprises, mobilisation commerces (type FAEP), formation ChMi dvt éco, éclairage, visites énergie ...

## ACTIONS A L'INITIATIVE DES COLLECTIVITES

### *Intégrer les entreprises dans les dynamiques de territoire*

- **Labels liés à l'attractivité du territoire :**
  - **Stations de montagne :** Label Flocon Vert et projet consulaire La Trace

### *Mobiliser/valoriser les entreprises « responsables »*

- **Par les marchés publics :** animer des rencontres acheteurs publics et offre privée locale
- **Par les démarches d'écologie industrielle**
  - Projets autour de l'Estuaire et Agglo de Rouen
- **Par la valorisation des entreprises « responsables » :** engagées dans la charte CO<sub>2</sub>, PDIE

## ACTIONS A L'INITIATIVE DES COLLECTIVITES

### *MOTS-CLE*

- *Parler le langage entreprises*
- *Accepter « les temps de chacun »*
- *Ne pas s'immiscer dans le cœur de métier*
- *Ne pas faire seule - Travailler avec les relais*
- *Proposer du concret*

# Actions portées par des entreprises ou relais

## Déployer des opérations collectives sur les territoires

- Catalogue des actions consulaires « territorialisables » en Bourgogne

### Ensemble pour Economiser l'Énergie

Fiche action 2013 à destination des acteurs économiques

Proposée par  
**CCI BOURGOGNE**

**Thématique(s) :**  
Énergie

**Territoire concerné :**  
Bourgogne avec possibilité de cibler par territoire ayant un PCET

**Partenaires :**  
ADEME, conseil régional de Bourgogne, éventuellement les collectivités avec un PCET

**Cible d'entreprises :**  
- les PME/PMI (dont la GMS)  
- les commerces de proximité  
- les professionnels de l'hôtellerie-tourisme  
- demande élargie à toutes les entreprises inscrites au RCE

**Objectifs de l'opération**  
Identifier les pistes d'économies d'énergie et accompagner les entreprises dans une démarche d'optimisation des consommations.

**Déroulé d'une opération**

- 1 Envoi d'une plaquette à toutes les PME de moins de 250 salariés, présentation de l'action dans les clubs d'entreprises, articles dans la presse etc.
- 2 Contact avec le conseiller environnement qui affine la demande (visite énergie et/ou accompagnement de projet etc.)
- 3 Si le contact est nécessaire, visite du conseiller énergie avec remise d'un rapport reprenant les postes consommateurs et les solutions d'optimisation identifiées.
- 4 Suivi de la mise en œuvre des préconisations et accompagnement de projets au besoin (validation du croquis technologique avec la CCI, mise en relation avec des prestataires etc.)
- 5 Possibilité de sensibiliser le personnel aux enjeux énergétiques à la demande de l'entreprise.
- 6 Un SAV est assuré par le conseiller énergie pour tous les conseillers environnement (résolution de préconisations, validation de croquis techno etc.)
- 7 Les territoires portant un PCET peuvent solliciter le conseiller énergie pour développer des actions ciblées (exemple du Grand Chalon ou de la COCM).

### Bilan déjà obtenu avec cette opération en Bourgogne

- Réunions de sensibilisation auprès des clubs d'entreprises du département.
- Matings de la plaquette à 1300 PME et prospection ciblée sur les territoires du 71.
- 20 visites énergie réalisées en industrie, 8 accompagnements de projet.
- Une expérimentation sur 10 commerces de proximité avec le Grand Chalon (pre-diagnostic).

**Outils disponibles**

**Rôle de la collectivité partenaire de l'action**

- Une implication locale dans la promotion de l'opération et la détection des entreprises cibles.
- Un suivi à moyen terme des entreprises engagées.
- Une valorisation locale des entreprises engagées.

**Pour aller plus loin...**

- Le suivi en direct de l'avancement du projet sur « l'entreprises en Bourgogne » (entreprises engagées, partenariats).
- La définition d'un programme local conjoint avec les partenaires de l'action.

**COÛT pour l'entreprise** : Gratuit grâce au soutien financier de nos partenaires.

**CONTACTS**

**CCI NIEVRE**  
Stéphane NICOPC – Conseiller Environnement et Développement Durable  
03 86 60 61 53 – s.nicop@nievre.cci.fr

**CCI SAÔNE-ET-LOIRE**  
Cyril GARNIER – Conseiller Énergie  
03 85 21 53 19 – c.garnier@cci.fr

**CCI YONNE**  
Gilles NGAGANET – Conseiller Entreprise  
03 86 46 46 32 – g.ngagan@yonne.cci.fr

**CCI CÔTE-D'OR**  
Philippe BURTON – Conseiller Environnement  
03 80 95 02 07 – philippe.burton@cci.fr

**ADEME**  
Direction régionale Bourgogne  
10, boulevard de Champagne – Tour E2185  
BP 51062 - 21015 DIJON Cedex  
www.bourgogne.ademe.fr

**Conseil régional de Bourgogne**  
17 boulevard de la Trémouille  
BP 20022  
21035 DIJON CEDEX  
www.region-bourgogne.fr

**2008-2013**  
Catalogue des actions à destination des acteurs économiques  
Conception graphique : ADEME Bourgogne

Réalisé dans le cadre du Programme Europe Climat Bourgogne

### Mobilité

Fiche action 2013 à destination des acteurs économiques

Proposée par  
**CCI BOURGOGNE**

**Thématique(s) :**  
Déplacements domicile-travail

**Territoire concerné :**  
Bourgogne

**Partenaires :**  
ADEME, conseil régional de Bourgogne, CCI de Bourgogne

**Cible d'entreprises :**  
- les zones d'activité  
- Les gros employeurs privés (> de 150 salariés)

**Objectifs de l'opération**  
Permettre à l'employeur d'identifier et promouvoir les solutions alternatives à la voiture individuelle pour ses salariés.

**Déroulé d'une opération**

- 1 Pour les zones d'activité : Destinée aux zones d'emplois, le pré-diagnostic prévoit une étude d'accessibilité, une enquête, un plan d'action et un programme d'animation avec les entreprises de la zone et la collectivité. Ce diagnostic est réalisé gratuitement par le conseiller mobilité avec le soutien des entreprises volontaires et les partenaires locaux.
- 2 A la demande de sites importants, aide méthodologique pour la construction d'un plan de déplacement (coûter des charges, aide au choix du véhicule d'entreprise, montage du dossier de subvention, et suivi tout au long de la démarche.) Une subvention du Conseil régional et de l'ADEME à hauteur de 50% peut être envisagée.

**Bilan déjà obtenu avec cette opération en Bourgogne**

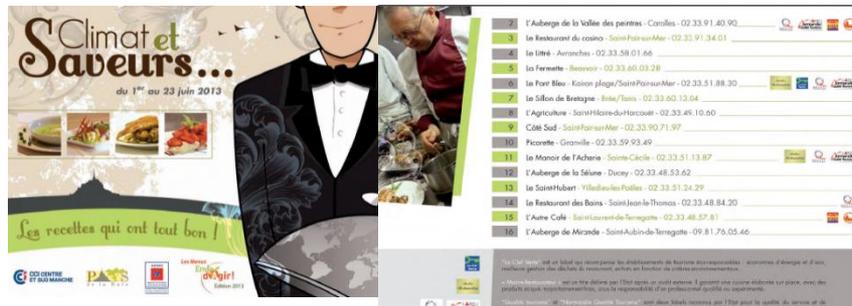
3 PDE, une dizaine de PDE, des pré-diagnostic de zone, de nombreuses animations sur le chauffage, vélo...

- Mobilisation des commerces dans des opérations Eco-défis :
  - Val de Marne, Aquitaine



## Actions portées par des entreprises ou relais

- Mobilisation des acteurs du tourisme :
  - Outil *SHMILE* d'accompagnement à l'éco-label européen pour les hébergements
  - Accompagnement des restaurateurs, hébergeurs, offre transport pour touristes :  
Opération Envie d'Agir dans le Pays Baie du Mont St Michel



- Opérations spécifiques sur ZA, centre ville :
  - *PDIE* et sensibilisation (eco-conduite, télétravail, VAE...) sur la ZI de l'Aigle (Pays d'Ouche),
  - Visites énergie (CCI Maine et Loire), éclairage dans les commerces (CCI Rouen)
- Opérations spécifiques par branche professionnelle :
  - Visites énergie et visites de chantiers BBC pour entreprises du bâtiment sur PNR des Bauges
  - Vague Bleue : déchets dangereux des activités nautiques : ComCom Sables D'Olonne

## *ENSEIGNEMENTS : rôle des acteurs*

- Collectivités :
  - *portage d'actions*
  - *promotion / valorisation des entreprises et actions des relais*
  - *animation*
  
- Relais / Entreprises :
  - *diffusion actions clés-en main*
  - *valorisation entreprises engagées auprès collectivités*
  - *réponse aux sollicitations collectivités : concertation, actions*